

[CHERRY] - *Maladie mentale chez les pompiers déployés contre l'incendie de Fort McMurray*

Auteurs : Nicola Cherry, Université de l'Alberta

Domaine de recherche prioritaire : S.O.

Groupe(s) de PSP concernés : Pompiers structurels, forestiers et industriels

Pour plus de renseignements, communiquez avec : Nicola Cherry

Quelle est la question? Nous souhaitons caractériser les problèmes de santé mentale dans une cohorte de pompiers déployés pour combattre l'incendie de Fort McMurray à l'aide d'une entrevue clinique normalisée.

Quel était le but d'étude? Caractériser les problèmes de santé mentale dans la cohorte en question et utiliser les résultats pour estimer la prévalence de l'anxiété, de la dépression et de l'ESPT, et déterminer les facteurs causaux.

Comment l'étude a-t-elle été menée? Mille pompiers dans la cohorte de 1 234 avaient rempli des questionnaires pour l'anxiété, la dépression et l'ESPT une trentaine de mois après le début de l'incendie en mai 2016. Nous avons créé un échantillon aléatoire stratifié de pompiers à la lumière de ces instruments de dépistage, et nous sommes servis de cette subvention Catalyseur pour procéder à 193 entrevues cliniques normalisées (SCI-D) devant permettre de classer les symptômes selon la DSM-5.

Qu'a révélé l'étude? Sur les 193 entrevues, 66 (34 %) n'ont pas permis d'établir de diagnostic, mais l'ESPT, l'anxiété et la dépression ont été diagnostiqués dans 78 (40 %), 59 (31 %) et 53 (28 %) des autres respectivement. Plus d'un trouble a été diagnostiqué chez certains pompiers. Sur la base de ces résultats, nous estimons la prévalence de l'ESPT à 11,9 % pour l'ensemble de la cohorte. Une analyse en cours permettra de déterminer les facteurs associés à la probabilité de « cas » pour des diagnostics particuliers 30 mois après l'incendie de Fort McMurray. Nous constatons, par exemple, que l'anxiété, la dépression et l'ESPT sont tous liés à des événements graves de la vie depuis le début de l'incendie. L'ESPT est plus probable chez les sujets qui ont déclaré, dans les premiers mois après l'incendie, qu'ils avaient senti leur vie menacée durant l'incendie. Les cas d'anxiété et de dépression étaient plus fréquents chez les pompiers (structurels, forestiers et industriels) basés à Fort McMurray. À partir des registres de consultations médicales pour des problèmes de santé mentale, nous avons constaté que celles-ci étaient plus fréquentes chez les pompiers ayant déjà consulté en santé mentale avant l'incendie et chez ceux qui étaient basés à Fort McMurray. L'analyse actuelle, qui repose sur des entretiens avec des chefs de service d'incendie de toute la province, vise à évaluer l'efficacité de la formation et des interventions en matière de santé mentale et de résilience pour atténuer les effets négatifs des déploiements à Fort McMurray.

Quelles sont les répercussions de cette étude? La valeur totale de l'étude réside dans l'évaluation des interventions d'atténuation. Parmi les pompiers en ESPT, seulement 36 % ont parlé de l'incendie de Fort McMurray comme d'un traumatisme, beaucoup évoquant des événements survenus lors d'autres incendies, dans leur rôle de travailleur paramédical ou en dehors du travail. Bien qu'il soit théoriquement possible de démontrer que des interventions au cours de la période entourant l'incendie

de Fort McMurray ont réduit les effets de cet événement, il est évident que les pompiers font face à de multiples événements traumatisants, ce qui semble indiquer la nécessité de programmes permanents.

Quels sont les principaux messages? La prise en charge des problèmes de santé mentale demeure un enjeu majeur pour les pompiers.

Quels sont les publics cibles potentiels de cette recherche?

Chefs de service d'incendie
Syndicats
Pompiers
Professionnels de la santé au travail et de la santé mentale

[HATCHER] - *Le suicide chez le personnel de la sécurité publique comparativement à l'ensemble de la population en Ontario : étude cas-témoin*

Auteurs : D^r Simon Hatcher, Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa

D^r Mark Sinyor, Hôpital Sunnybrook, Toronto

M^{me} Nicole Edgar, Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa

D^r Ian Colman, Université d'Ottawa

D^r Nick Carleton, Université de Regina

D^{re} Alexandra Heber, Anciens Combattants Canada

Valerie Testa, Université d'Ottawa

Lorriane Downey, Service paramédic d'Ottawa

Brent MacIntyre, Service de police d'Ottawa

Vince Savoia, ancien président-directeur général du Tema Conter Memorial Trust

Domaine de recherche prioritaire :

Groupe(s) de PSP concernés : Policiers, pompiers, ambulanciers et agents correctionnels

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec : Nicole Edgar, nedgar@ohri.ca

Quelle est la question? Le taux de suicide des premiers intervenants est probablement plus élevé que dans la population générale. Les suicides parmi les premiers intervenants sont souvent plus médiatisés que ceux dans les autres groupes de la communauté.

Quel était le but d'étude? L'étude avait comme principal objectif de déterminer s'il y avait des différences entre les premiers intervenants ontariens qui se sont suicidés et un groupe apparié de la population générale, entre autres quant à la nature du suicide et aux contacts récents avec les services de santé. L'étude avait également comme objectif secondaire de déterminer si les lignes directrices des médias en matière de signalement des suicides étaient respectées dans le cas des suicides survenus parmi les premiers intervenants.

Comment l'étude a-t-elle été menée? Nous avons dressé une liste des suicides de premiers intervenants en Ontario, qui comprend à ce jour 26 policiers (OPP et GRC), 12 pompiers, 18 ambulanciers et 8 agents correctionnels. Nous avons l'approbation du comité d'éthique, et des ententes de diffusion de données sont établies.

Qu'a révélé l'étude? En raison de la pandémie de COVID-19, nous n'avons pas pu accéder aux dossiers des coroners au Bureau du coroner en chef de l'Ontario, car l'accès est interdit aux chercheurs. Nous attendons sa réouverture.

Quelles sont les répercussions de cette étude? Sans objet

Quels sont les principaux messages? Sans objet

Quels sont les publics cibles potentiels de cette recherche? Sans objet

[RICCIARDELLI] *Comprendre l'impact du travail en milieu carcéral sur la santé mentale des agents correctionnels employés par Service correctionnel Canada : début d'une étude longitudinale*

Auteurs : Rosemary Ricciardelli et Stephen Czarnuch, Université Memorial de Terre-Neuve

Domaine de recherche prioritaire : Collecte et analyse de données, et/ou rapports sur l'incidence et la prévalence des BSPT chez le PSP, ce qui peut également inclure de l'information sur les comorbidités pertinentes et les déterminants de la santé

Caractéristiques biologiques, cliniques et sociales des BSPT, y compris les différences qui concourent au risque de BSPT et les mesures ou caractéristiques qui peuvent être associées à de meilleurs résultats thérapeutiques et à la résilience chez le PSP

Programmes de sensibilisation à la santé mentale, de réduction de la stigmatisation, et de mesures contre la discrimination, et/ou programmes d'éducation qui ont le potentiel d'améliorer le bien-être mental chez le PSP

Groupe(s) de PSP concernés : Services correctionnels

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec : Rosemary Ricciardelli; rricciardell@mun.ca; 709-864-7446

Quelle est la question? Le travail correctionnel est difficile et stressant, et il peut être traumatisant. Les chercheurs voulaient cibler les facteurs qui augmentent le risque de troubles psychologiques chez les agents correctionnels, mais aucun d'entre eux n'a évalué si les agents correctionnels se sentent prêts à relever les défis propres à leur travail au moment d'entamer leur vie professionnelle. Comme les données probantes dont on dispose sont limitées, il est difficile d'établir des pratiques correctionnelles favorisant la santé et la sécurité des agents correctionnels.

Quel était le but d'étude? L'étude actuelle a servi de modèle à une étude longitudinale de plus grande envergure visant à évaluer le bien-être des agents correctionnels, de leur recrutement jusqu'aux années suivant leur déploiement. Aussi, nous avons évalué l'état de santé mentale, les capacités d'adaptation, le point de vue et les expériences des nouveaux agents correctionnels, puis nous avons utilisé ces renseignements pour mettre au point la formation et l'acquisition des compétences préalables à l'emploi. Nous voulions savoir ce qui incite un nouvel agent correctionnel à faire carrière dans ce domaine, s'il possède une expérience militaire ou en sécurité publique préalable, quelle signification il accorde à l'espace physique et au genre et comment il perçoit la sécurité. Nous leur avons aussi demandé quelles expériences les ont marqués au cours de leur vie et si elles ont eu des répercussions sur leur santé mentale (p. ex. diagnostic de santé mentale).

Comment l'étude a-t-elle été menée? Comme prévu, nous avons mené des entretiens cliniques en administrant une évaluation psychologique diagnostique structurée (le Mini-International Neuropsychiatric Interview [M.I.N.I.]) aux recrues pour connaître leurs antécédents de santé mentale et leur état mental au moment de leur entrée en service. Nous avons aussi mené des entretiens qualitatifs semi-structurés approfondis afin de mettre en contexte les données recueillies dans le cadre du M.I.N.I. et de cerner les facteurs connexes qui influent sur le travail correctionnel et, ce faisant, sur le bien-être des nouveaux agents correctionnels. Nous avons étudié les critères diagnostiques fondés sur les réponses obtenues à l'entretien clinique structuré et les réponses narratives ouvertes obtenues aux entretiens qualitatifs pour mieux comprendre l'expérience des nouveaux agents correctionnels et des agents d'expérience.

Qu'a révélé l'étude? De nombreux participants avaient une expérience dans les forces armées ou la sécurité publique, y compris dans les services correctionnels. Le M.I.N.I. nous a appris que, bien que de nombreux nouveaux agents correctionnels aient souffert de troubles mentaux au cours de leur vie, ils avaient une bonne santé mentale au moment de l'entrevue. Par exemple, 30 % des nouveaux agents correctionnels ont déjà eu un épisode dépressif majeur, mais aucun ne présentait d'épisode dépressif majeur au moment de l'entrevue. Dans l'ensemble, les recrues présentent de très faibles taux de résultats positifs à l'évaluation de la dépression, de l'anxiété, du syndrome de stress post-traumatique, des troubles liés à la consommation d'alcool ou des troubles de panique récents (7 derniers jours au mois dernier) et de faibles taux de pensées suicidaires, de planification de suicide et de tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois. Les entretiens qualitatifs nous ont appris ce qui incitait les nouveaux agents correctionnels à faire carrière dans le domaine (p. ex. facteurs intrinsèques et extrinsèques) et quelles expériences ont influé sur leur façon de percevoir les prisons, les détenus et leur travail. De plus, nous avons pu créer, en collaboration avec notre organisation partenaire et les syndicats, les processus, les outils et les structures organisationnelles nécessaires pour jeter les bases solides à une étude longitudinale.

Quelles sont les répercussions de cette étude? De façon générale, les nouveaux agents correctionnels ont une assez bonne santé mentale, mais nous savons que la santé mentale du personnel correctionnel est beaucoup plus souvent compromise que celle de la population canadienne en général. Les conclusions de l'étude, qui est toujours en cours, sont utiles pour recruter des agents, déterminer rapidement ceux qui ont besoin d'aide, les rendre moins vulnérables et comprendre les différences entre les diverses cultures institutionnelles. Ces conclusions sont importantes pour mettre en contexte le bien-être des agents et les orientations professionnelles et, ultimement, parfaire les processus de formation et améliorer la santé mentale des agents correctionnels et des autres membres du personnel correctionnel au fil du temps.

Quels sont les principaux messages? Les nouveaux agents correctionnels, au début de leur formation, ont généralement une assez bonne santé mentale. Bon nombre sont intrinsèquement motivés à faire carrière dans les services correctionnels, mais ils ont aussi des motivations extrinsèques. Il faut faire davantage pour préserver la santé des nouveaux agents correctionnels tout au long de leur carrière.

Quels sont les publics cibles potentiels de cette recherche? Service correctionnel Canada et les services correctionnels de chaque province et territoire du Canada et d'ailleurs. Les syndicats liés aux services correctionnels (UCCO-SACC-CSN, SESJ), les intervenants, les responsables des politiques et les praticiens.